

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/12/20/2021043482/justel>

Dossier numéro : 2021-12-20/02

Titre

20 DECEMBRE 2021. - Arrêté ministériel portant exécution de l'arrêté du Gouvernement flamand du 13 février 2015 portant exécution de l'arrêté antidopage du 25 mai 2012, relatif à la procédure de prélèvement des échantillons et à la chaîne de gestion des échantillons (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 23-12-2021 page : 123611

Entrée en vigueur : 01-01-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)